Le Comité Technique de Réseau (CTR) de la MARINE s'est déroulé le 22 juin 2017. L'ordre du jour chargé n'a pas permis d'aborder certains sujets avec l'attention souhaitée par les élus ***CFDT-CFTC***.

# UN RECRUTEMENT : LA REPRISE EST CERTAINE MAIS INSUFFISANTE !

## Marine

**Comité technique de réseau**

En préliminaire, l'amiral Dupuis, directeur du personnel de la marine (DPMM), rappelle que l'activité de la marine est toujours très soutenue, avec 5.000 marins en mer sur plusieurs théâtres d'opérations. Les civils contribuent à cette activité, surtout au niveau du soutien.

Le nouveau Président de la République a lancé une revue stratégique, préparatoire à la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2019-2024. Les travaux seront rendus d'ici la fin de l'année. Cette revue comprend 3 parties : les intérêts de la France, les menaces, les ambitions de notre pays.

Dans notre déclaration liminaire, la ***CFDT-CFTC*** a insisté sur le recrutement de personnels fonctionnaires et d'ouvriers de l'état au-delà des 21 professions actuellement ouvertes. La civilianisation reste trop timide et l'application du rapport Hamel reste trop frileuse. Notre attention a été particulièrement attirée par la situation de Brest, avec une hausse importante des départs prévus en 2017. D'autre part, la situation au Service Logistique de la Marine (SLM) de Brest reste préoccupante et fragile.

### Recrutement

Le volume de recrutement a certes augmenté (108), mais le nombre de départs prévisionnels aussi (104) ! Les mises en garde insistantes de la ***CFDT-CFTC*** sur les spécificités marine (proportion plus élevée d'ouvriers exposés à l'amiante) se confirment… Le recrutement net est donc quasi-nul, ce qui ne permet pas de couvrir les départs à venir, prévus ou non. Les cellules RH manquent de visibilité sur les probabilités de départs, ce qui leur complique la tâche pour élaborer des plans de recrutement et éviter que des postes ne restent vacants.

Pour le DPMM, la mission doit être assurée, peu importe le statut : les embauches seront faites. La ***CFDT-CFTC*** reconnaît la volonté de la DPMM d'ouvrir des concours pour les fonctionnaires et des essais d'embauche d'ouvriers de l'Etat, mais regrette que certaines professions indispensables à la marine soient toujours fermées, notamment les logisticiens.

La ***CFDT-CFTC*** est intervenue sur le volume cible de personnels civils à la marine : l'objectif socle de 3.000 est abandonné. Le cadrage pour 2017 accorde un peu plus de 2.800 postes, y compris 63 apprentis. Nous ne pouvons pas nous satisfaire de cette situation, qui valide des pertes de postes et de compétences.

### Apprentis

Le plan apprentis de la DPMM a bien fonctionné : il est en croissance constante (il a doublé en un an). Le DPMM fait remarquer que ce plan participe pleinement à l'effort national en faveur de l'apprentissage. Tous les apprentis n'ont pas vocation à être embauchés, mais il est désormais acquis de pouvoir en embaucher à la hauteur de 25% sous statut ouvrier de l'Etat. Pour la ***CFDT-CFTC***, ce pourcentage est trop limitatif et doit être revu à la hausse.

## Rapport « Hamel »

Le nombre de postes « civilianisés » est encore trop faible. Nous sommes très en-dessous des préconisations du rapport Hamel. La ***CFDT-CFTC*** en attend davantage, d'autant que les difficultés de lancement sont désormais passées.

A noter qu'un poste de commissaire à la DPMM sera désormais tenu par un civil de catégorie A.

## RIFSEEP (Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel)

La grande majorité des recours concernant le classement dans le groupe de RIFSEEP ont abouti favorablement. La ***CFDT-CFTC*** incite les agents à bien vérifier que leur fiche de poste est à jour et que leur groupe correspond bien à leur classement.

## CIA (complément indemnitaire annuel)

Il s'agit de la 1ère campagne. Au ministère des armées, chaque agent bénéficiera du CIA. Chaque Autorité Centrale d'Emploi (ACE) définit ses critères d'attribution. A la marine, seront pris en compte la fiche de poste, le CREP et les sujétions. 70% des agents seront au taux plancher ou au taux moyen, les autres au-dessus. Les agents sont en attente de communication sur ce sujet sensible, qui comprend une part de subjectivité.

## Focus Brest

La ***CFDT-CFTC*** a une nouvelle fois appuyé sur les problèmes récurrents de mal-être au travail au SLM de Brest. Le directeur central du SLM par intérim a reconnu cette situation et pris la mesure du problème. Nous notons son insistance à vouloir recruter, afin de garantir la continuité des missions. Le danger évident pour lui est la perte de compétences. Cela va dans le sens de nos demandes pour une véritable GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences). Le diagnostic est posé, sera-t-il entendu et pris en compte par la DRH-MD ?

*Pour la **CFDT-CFTC**, ce CTR s'est déroulé dans un bon état d'esprit, de concertation, d'écoute et de franchise. La DPMM et les représentants des employeurs Marine ont bien pris en compte et répondu à nos interrogations. Pour la **CFDT-CFTC**, l'enjeu majeur pour la Marine reste bien les recrutements en personnels civils dans les prochaines années.*

*Vos élus sont bien entendu à votre disposition pour des questions éventuelles.*

Vos élus ***CFDT-CFTC*** :

- Philippe ROUSSELET (Cherbourg)
- Alexandre DIEMER (Paris)
- Jean-Yves BRETON (Brest)
- Thierry CANGI (Toulon)
- Dominique BROUXEL (Toulon)
- Jérôme RENARD (Cherbourg)